

“Les collectivités territoriales, sans compétence officielle particulière dans ce domaine, ont pris une part majeure dans ces politiques, au point que pratiquement rien ne pourrait exister aujourd’hui sans leur engagement.”

Communauté d’agglomération Porte de l’Isère (CAPI) qui a l’expérience d’un plan pour ses 22 communes en associant intelligemment l’État, le Conseil général et la Région pour un dispositif unifié d’interventions à l’école, au collège et au lycée (avec un même dossier pour les enseignants).

On le constate, l’étape inéluctable qui est devant nous est sans doute, à terme, celle d’une décentralisation partielle et raisonnée de l’éducation artistique et culturelle, qui n’empêcherait pas les Drac d’avoir un rôle de régulation pour aider certains territoires prioritaires afin de ne pas voir se creuser les inégalités territoriales.

Au-delà des doutes, c’est bien avec les équipes éducatives et les autres acteurs de terrain – artistes, médiateurs, militants associatifs, élus et DAC, services de l’État –, engagés dans les multiples expériences, que pourra se gagner, à force de vigilance, de patience mais aussi de détermination, la bataille de la généralisation de l’éducation artistique et culturelle.

François Deschamps

Cofondateur et ancien président de la Fédération nationale des associations de directeurs des affaires culturelles des collectivités territoriales (FNADAC)



Marie-Christine Bordeaux & François Deschamps

Éducation artistique, l'éternel retour ?

UNE AMBITION NATIONALE À L'ÉPREUVE DES TERRITOIRES



ÉDUCATION ARTISTIQUE, L'ÉTERNEL RETOUR ? UNE AMBITION NATIONALE À L'ÉPREUVE DES TERRITOIRES

Marie-Christine Bordeaux,
François Deschamps
Préface de Jean-Pierre Saez

En plein débat national sur la refondation de l'école et sur le « plan national pour l'éducation artistique et culturelle » promis par François Hollande, ce livre est d'une actualité brûlante. Car il pose les enjeux de ce que peut être un service public de la culture de l'éducation artistique et culturelle à partir d'une décentralisation raisonnée.

Spécialistes reconnus du sujet, Marie-Christine Bordeaux et François Deschamps retracent la jeune et tumultueuse histoire de l'éducation artistique en pointant autant les avancées que les rendez-vous manqués entre l'Éducation nationale, la Culture, Jeunesse et Sports et l'éducation populaire. Ils montrent comment, face à ces atermoiements, les collectivités territoriales ont pris l'initiative en développant des expériences cohérentes et innovantes.

Les auteurs livrent des propositions pour un service public de l'éducation artistique et culturelle. Ils en appellent à un renversement quasi copernicien dans les politiques publiques : confier aux collectivités territoriales le rôle de chef de file des fonctions transversales et structurantes de l'éducation artistique et culturelle.

Éditions de l'Attribut, Toulouse, 2013, 176 p., ISBN : 978-2-916002-25-5, 14,50 €.